



# infos

## Bassin versant

Bulletin  
d'informations  
agricoles

Contrat de bassin versant de la Rivière de Pont-l'Abbé

Janvier 2010 - n° 53

### Expérimentation : recherche de la parcelle « miracle »

Le calcul de la dose d'azote à apporter aux cultures prend en compte la minéralisation de l'humus, poste important de fourniture d'azote par le sol. Dans la réalisation des plans de fumure, cet azote issu de la minéralisation de l'humus est estimé forfaitairement à 100 kg/ha/an. Selon les cas de figure, elle peut être beaucoup plus basse ou beaucoup plus élevée. Afin de préciser cette donnée, une expérimentation sera menée localement.

Nous recherchons des parcelles en culture, n'ayant pas reçu de fertilisation organique depuis 5 à 10 ans, qui ne soient pas

hydromorphes et qui n'aient pas été en jachère plus d'une année ou 2. Il y sera conduit un maïs pendant 4 ans sur 1 500 m<sup>2</sup>. La quantité d'azote minéralisé dans notre secteur y sera mesurée. Les semences seront fournies et une indemnité de 145 €/an est prévue.

Si l'une de vos parcelles (non épandable ou éloignée du siège de votre exploitation) peut correspondre et si vous êtes intéressé pour participer à cette expérimentation, vous pouvez contacter Sophie BOURHIS à la Chambre d'agriculture de QUIMPER au 02 98 52 49 05.

### Assemblée générale des agriculteurs du bassin versant

Le 7 décembre était organisée notre rencontre annuelle entre les agriculteurs du bassin versant et les élus du territoire. 40 personnes étaient rassemblées au restaurant Coat Hellen à Plonéour Lanvern. Les nouveaux agriculteurs de l'aval étaient plus présents que l'année passée. Les visites individuelles, les BV infos ont sans aucun doute permis à ces nouvelles exploitations de se sentir plus concernées par les actions du bassin versant. Les animatrices agricole et générale ont fait un bilan des actions 2009 et ont rappelé les bons résultats de la qualité de l'eau. Joël Piété, élu de la communauté de communes en charge du dossier « eau » a rappelé les engagements à tenir pour 2015 avec le bon état écologique des masses



d'eaux et la problématique algues vertes. Cette réunion a permis d'informer les agriculteurs de la mise en place de la CLE (Commission locale de l'eau) qui définira les objectifs du SAGE (Schéma d'aménagement et gestion de l'eau). Les périmètres de protection de la retenue du Moulin Neuf ont également été présentés. La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial qui a permis de poursuivre les échanges.

#### Contact C.C.P.B.S.

Karine FAUCONIER - Tél. direct 02 98 87 14 42  
17, route de Quimper - BP 126 - 29120 Pont-l'Abbé  
Fax 02 98 82 37 93  
eau@cc-pays-bigouden-sud.fr

#### Contact / CHAMBRE D'AGRICULTURE

Sophie BOURHIS - Tél. direct 02 98 52 49 05  
5, allée Sully - 29322 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 52 49 00 - Fax 02 98 52 49 67  
sophie.bourhis@finistere.chambagri.fr

# OPÉRATION BINAGE 2009

## De la démonstration à la prestation



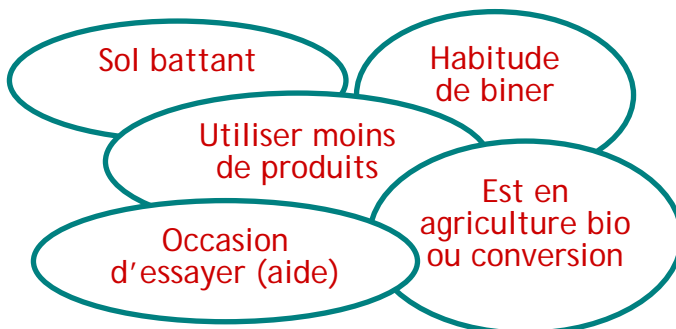
L'année 2009 a été marquée par un nombre important de parcelles binées puisque 23 agriculteurs ont biné 93 ha de maïs sur le territoire bassin versant. L'ETA Le Lay a investi dans une bineuse de marque CARRE guidée par caméra, adaptable en 6 et 8 rangs. La proximité et la disponibilité du matériel ont permis d'augmenter fortement le nombre d'hectares désherbés mécaniquement. La CCPBS a accompagné financièrement les agriculteurs en prenant en charge les 5 premiers hectares binés par exploitation.

Une enquête téléphonique réalisée après la récolte des maïs par la Chambre d'agriculture a permis de connaître la réussite ou non de l'opération.

## Enquête de satisfaction

### ◆ Vos motivations

Données de l'enquête téléphonique auprès de 20 utilisateurs :



### ◆ Vos satisfactions

100 % des utilisateurs sont satisfaits pour la totalité ou une partie des parcelles binées. Une exploitation a pour projet l'acquisition d'une houe rotative.

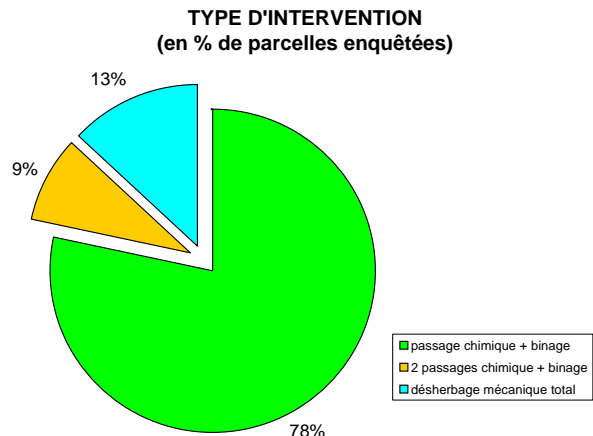
### ◆ Quelques remarques d'utilisateurs

*"L'écrasement est insignifiant ; on ne voit plus rien à la récolte ; bonne réactivité de l'ETA ; le maïs a redémarré très vite ; moins de ruissellement quand il pleut ; pas facile de biner toutes les parcelles (pentes, cailloux, pas de longueur...) ; reconduira si le coût reste en dessous d'un traitement chimique."*

## Itinéraire technique

L'intervention de la bineuse s'est faite principalement en rattrapage après un passage en chimique qu'il soit en prélevé ou post-levée. Quelques parcelles ont été entièrement désherbées mécaniquement soit grâce à deux passages de bineuse soit en complément d'un passage de herse étrille.

La bineuse est intervenue dans près de 80 % des cas en rattrapage après un passage en plein en chimique. 13 % des parcelles ont été désherbées mécaniquement sans intervention de chimie, soit grâce à 2 binages, soit grâce à un binage en complément d'un passage de herse étrille en "aveugle" avant la levée du maïs. Dans 9 % des cas, la bineuse vient après 2 passages de chimie soit pour décroûter le sol, soit pour éliminer des mauvaises herbes n'ayant pas été contrôlées par la chimie. Dans 100 % des cas, le désherbage était satisfaisant. Dans certaines parcelles, la bineuse est intervenue tardivement sur



des mauvaises herbes développées. Grâce à ce passage, le maïs a pu redémarrer. Les épisodes pluvieux du mois de juin n'ont pas gêné le travail de la bineuse, les terrains séchant vite. Les passages prévus ont pu être réalisés.

L'opération sera reconduite en 2010. Vous serez informé des modalités via un prochain BV Info.

## Témoignage d'un utilisateur

Patrick Tanguy producteur de lait en GAEC à St-Jean-Trolimon exploite 139 ha de SAU dont une trentaine d'hectares de maïs.

Cela fait plusieurs années qu'il bine une partie des maïs, et cette année il a fait appel à l'entreprise Le Lay pour biner une vingtaine d'hectare.

*"Je souhaite utiliser moins de produits phytosanitaires. Le passage de la bineuse me permet également de casser les croûtes de battance ce qui permet un meilleur enracinement du maïs et une économie du 18-46. J'ai également constaté que lors des pluies d'orage, il y avait moins de ruissellement sur les parcelles binées."*



Patrick Tanguy, agriculteur à St-Jean-Trolimon

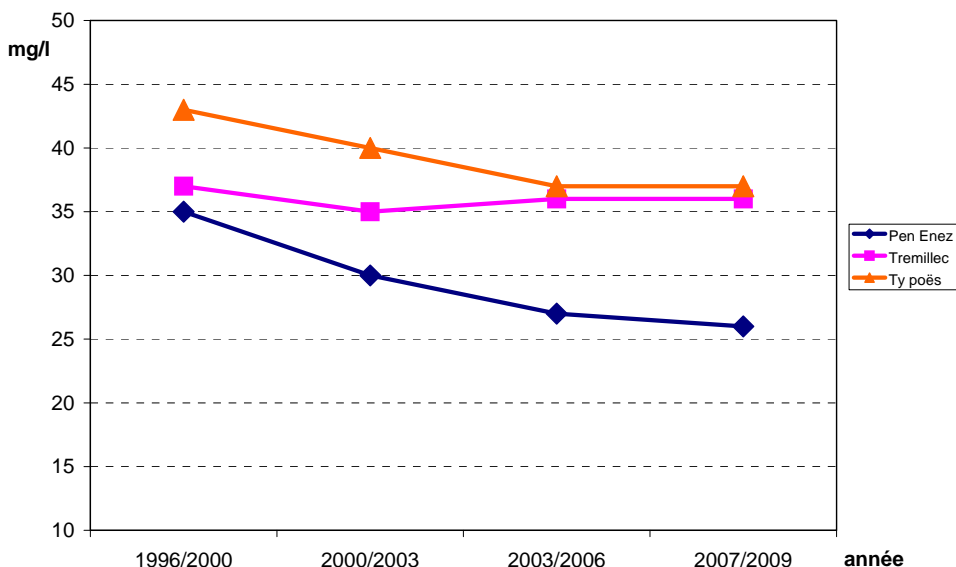
*"Cette année l'ETA a biné chez moi 20 ha de maïs sur les 30 implantés. J'ai d'abord traité en post-levée précoce, au stade 4 feuilles du maïs, avec de l'Emblem à 1 kg/ha, du Callisto à 2,5 l/ha et du Cubix à 0,8 l/ha. Le passage de la bineuse a été réalisé à 7 feuilles du maïs sur les parcelles qui avaient besoin d'un rattrapage avec essentielle-*

*ment des repousses de mercuriales, de morelles, de sétaires. Je suis satisfait du résultat, les parcelles sont propres et les rendements ont été bons. Je compte refaire appel à l'ETA Le Lay pour la prochaine campagne."*

# RÉSULTATS ANALYSES D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT

## ► Evolution des nitrates : moyenne 26 mg/l entre 2007 et 2009

Résultats de l'évolution de la teneur en nitrate depuis 1996



## ► Evolution des molécules phytosanitaires

25 molécules sont suivies sur le bassin versant. Voici ci-contre, la fréquence indiquée des dépassements en 2008 et 2009.

Exemple :

Glyphosate = 2 dépassements en 2009 ; en 2008, l'analyse révèle aucun dépassement détecté.



	Détection 2008	Détection 2009
AMPA	1	
Glyphosate		2
Diuron		1
Isoproturon		2
Triclopyr	2	
Aminotriazole		
Imazaméthabenz		
2,4-D		
Diflufenicanil		
Bentazone		
Oxadiazon		
2,4 MCPA		
Mécoprop		
Acétochlore	1	
Alachlore		
Carbofuran	1	
Cyprodinil		
Dichlorprop		
Diméthénamide	1	
Métazachlore		
Glufosinate		
Fluroxypyr	1	
Mésosulfuron	1	
Mésosulfuron-methyl	1	

## ► Résultats phosphore en 2009

En mg/l	Ty Poes	Tremillec	Menez Boutin	Ruisseau de St-Jean
janvier	< 0,05	0,06	0,05	0,09
février	-	-	-	0,12
mars	< 0,05	0,08	0,06	0,11
avril	< 0,05	0,09	0,07	0,23
mai	0,07	-	-	-
juin	0,04	0,06	0,11	0,19
juillet	< 0,03	-	0,07	0,12
septembre	0,04	-	-	-
octobre	0,03	0,08	0,1	<b>0,27</b>
novembre	0,05	0,07	-	-
décembre	0,07	-	-	-

Respect du bon état écologique : ]0,05 - 0,2] mg/l de phosphore.

- Pas de prélèvement effectué.

La communauté de communes et la Chambre d'Agriculture du Finistère vous présentent, à vous et à vos proches, leurs meilleurs vœux pour l'année 2010